

# Y A-T-IL LE FEU AU LAC ?

## ENVIRONNEMENT

Il y a maintenant 40 ans, une partie du lac de Grand-Lieu devenait réserve naturelle nationale. Cette labellisation a permis la préservation du site et des espèces qui y vivent. Le lac reste malgré tout victime d'une dégradation générale de l'environnement.

Peu profond, largement fourni en végétation, Grand-Lieu est un lac de plaine modèle ! Cette large étendue d'eau de 6 000 hectares en est le plus grand spécimen français. Bien loin de l'image traditionnelle du lac de montagne et de ses imposantes masses d'eau, le lac de plaine a l'avantage de constituer un refuge exceptionnel pour la biodiversité, et en premier lieu pour les 270 espèces d'oiseaux qui y vivent. Grand-Lieu est, à ce titre, la deuxième réserve ornithologique de France, juste derrière la Camargue.

### UNE RÉSERVE SIGNÉE JEAN-PIERRE GUERLAIN

Cette spécificité, Jean-Pierre Guerlain, célèbre parfumeur et ancien propriétaire d'une partie du lac, l'avait bien comprise. C'est lui qui, le 10 septembre 1980, confie sa propriété à l'État sous plusieurs conditions dont celle de labelliser ses 2 695 hectares « réserve naturelle nationale », gérée par la Société nationale de protection de la nature (SNPN). « *Cela revient à mettre un territoire sous protection*, explique Jean-Marc Gillier, directeur de la réserve depuis dix ans. *Cette labellisation concerne des zones ayant un intérêt écologique. Le type de protection s'adapte au site. Ici, la réglementation est forte puisqu'il y avait un enjeu important au niveau de la faune. Cette zone est donc strictement interdite au public.* » Mais, plus qu'une simple interdiction de passage, ce statut permet la mise en place d'un programme d'études et de travaux scientifiques portant sur la faune, la flore et le milieu naturel du lac. En 1980, Grand-Lieu fait partie de la toute première vague de protection de la nature mise en place par l'État. Créé quatre années plus tôt, en 1976, le





statut de réserve naturelle nationale en était alors à ses balbutiements. Aujourd'hui, environ 350 réserves naturelles (nationales et régionales) existent sur l'Hexagone. Difficile d'imaginer ce qu'il serait advenu du lac s'il n'avait pas été protégé. La spatule blanche aurait-elle recommencé à nicher en France ? L'oie cendrée y aurait-elle, elle aussi, trouvé refuge ?

Probablement pas. Le retour de ces grands échassiers, entre autres, est sans aucun doute le fruit de la protection de cette zone calme : seulement sept pêcheurs peuvent y circuler, en plus des deux gestionnaires du site et de quelques scientifiques.

Pour autant, comme l'explique Jean-Marc Gillier, « *on a beau avoir un espace très préservé, ça ne le sort pas du contexte général. On se fait rattraper par les tendances de fond* ». Par « tendances de fond », le gestionnaire entend trois problèmes de taille : le changement climatique, qui induit un réchauffement de la température de l'eau, permettant aux cyanobactéries de se développer ; la qualité de l'eau, qui n'est pas très bonne ; mais aussi la présence d'espèces invasives, comme la jussie et l'écrevisse de Louisiane.

### UNE ANNÉE DÉSASTREUSE

Le gestionnaire, s'estimant d'ordinaire plutôt optimiste, ne cache pas être en alerte, suite à une année au bilan désastreux : « *Jusqu'ici, on voyait une amélioration, même si elle était timide. Mais cette année, en termes de dégradation de la qualité de l'eau, on perd dix ans : la faute à une forte pluviométrie qui a drainé le bassin versant dans le lac, avec son lot d'azote et de phosphore. On a relevé un pic de nitrates de 70 milligrammes/litre, un taux qu'on pensait loin derrière nous. Les températures ont été très douces, donc les cyanobactéries se sont développées précocement et l'herbier de nénuphars recule dramatiquement. Il faut continuer à en faire plus et les résultats viendront sur le long terme.* » Symbole de cette problématique : la châtaigne d'eau, une plante pourtant peu exigeante et bien connue, dont la présence régresse fortement. À la fin des années 1970, 400 hectares de cette plante recouvraient le lac, aujourd'hui, on en compte vingt fois moins.

### MAISON DU LAC : UN PAS VERS LE PUBLIC

Il y a six ans, l'ouverture de la Maison du lac de Grand-Lieu a marqué une nouvelle étape dans la démarche de protection du site. Depuis 2014, Loire-Atlantique développement est gestionnaire de la Maison du lac, qui accueille chaque année 15 000 visiteurs et visiteuses autour d'un parcours de visite en trois temps. D'ici à 2022, le Département prévoit de renforcer ses missions de Centre de ressources et d'éducation à l'environnement, d'optimiser l'accueil des publics et de créer un nouveau parcours de visite afin d'inciter chacun à préserver ce petit joyau de Loire-Atlantique.



Plus d'infos sur  
[maisondulacdegrandlieu.com](http://maisondulacdegrandlieu.com)